

Recours RV de carrière et Temps Partiel

Présents

en présentiel :

- MM. Brevet (DASEN), Dinelli (IEN adjoint), Gennerie (IEN en charge des RDV de carrière) ; Mmes Descat, Dandi, M.Castets pour les services de la DIPER
- Fabrice Duboué (SNUDI-FO 40), 2 représentantes SNUIPP, 2 représentantes SE-UNSA

En distanciel :

- Mme Stratakis (IEN Dax-Sud-Adour) ;
- Isabelle Benquet (SNUDI-FO 40), 1 représentante SNUIPP ;

Début de la CAPD : 11h05

Déclarations préalables des 3 syndicats (*voir celle du SNUDI-FO en annexe*)

Réponses du DASEN : « pour vous montrer que je ne suis pas hostile au dialogue social »

- équipements : une communication faite par mail aux membres du CHSCT ce vendredi pour expliquer où nous en sommes des distributions
- promotions : au niveau académique, des discussions ont été initiées, en particulier la question des barèmes. Le DASEN n'est pas POUR mais il est prêt à envisager une harmonisation académique

Ordre du jour de la CAPD:

1) adoption des PV du 2/03/2021 et du 12/10/2021

- modification du vote (2/03/2021) : les suppléants remplaçant les titulaires doivent être comptés pour le vote.
- Adoption des PV validée après modification acceptée

2) Recours RV de carrière

- Une PE trouve son appréciation injuste en fonction des RV antérieurs : elle pense avoir amélioré les points relevés précédemment et trouve que l'appréciation ne reflète pas cette progression. Dossier défendu par un syndicat. La collègue, contactée par le SNUDI-FO, n'a pas souhaité nous en dire plus.
- DASEN : son appréciation reflète malgré tout une reconnaissance de son engagement professionnel. Refus du recours, un courrier lui sera fait.

3) Recours Temps Partiel

- une PE a vu sa demande de temps partiel refusée en mai et juin 2021. Elle demande l'examen de sa demande en CAPD.
- Le DASEN indique qu'un travail d'information a été fait auprès d'elle depuis avril 2021 : entretien avec M.Castets, courriers de refus argumentés de la part du DASEN.

Dossier défendu par le SNUDI-FO : la chronologie et les arguments ne sont pas tout à fait ceux exposés par l'IEN adjoint. Nous revenons dessus. Au départ, le refus de son partiel a été fait sur la base de « nécessité de service ».

Donc est-ce par manque de personnel qu'elle se voit refuser le TP ou par manque d'agrément ?

DASEN : c'est ma responsabilité de prioriser les TP sur autorisation. J'ai émis des réserves car il est très simple d'obtenir l'agrément EN, à condition d'en faire la demande. Et j'ai restreint les TP pour être sûr de ne pas avoir de manque en personnel au niveau des services.

SNUDI-FO : les demandes ont été faites auprès de la chambre d'agriculture, qui a été cyber-attaquée et qui ne peut transmettre la convention. La collègue n'est pas seule responsable de la constitution du dossier d'agrément. Elle a entrepris des démarches.

DASEN : Je maintiens le refus pour cette année. Qu'elle renouvelle sa demande avec un dossier complet et nous envisagerons peut-être une autre solution.

Vote sur les avis émis en CAPD :

- Contre : 2 voix FO,
- Abstention : 3 voix FSU, 2 UNSA (alors qu'ils défendaient un dossier qui n'a pas abouti...)
- Pour : 7 voix administration

***Commentaires du SNUDI-FO** : chaque dossier confié à notre syndicat est défendu par tous les moyens, en audiences auprès du DASEN, en entretiens directs auprès des services administratifs, en instances. Le DASEN le sait maintenant et il en tient compte dans les décisions qu'il prend.*

Il est à noter que peu de collègues notifient des demandes de recours. Leurs droits doivent pourtant être respectés. Nous rappelons que nous accompagnons chaque collègue qui se lance dans un recours. Vous ne serez pas seuls ! Faites-vous entendre !

Questions diverses

- **Recrutement sur liste complémentaire** : le Rectorat pilote car organise le CRPE. Effectivement, la Liste Complémentaire va être ouverte, le contingent n'est pas connu, ni le nombre attribué aux Landes.
OS : le Ministre s'est engagé à ce que la totalité des LC soit appelée.
DASEN, IEN adjoint : ????
- **IEN adjoint** : un tableau envisageant différents cas de figure a été établi pour les conditions de recrutement de certains en fonction de leur avancement dans les études.
- **Liste d'Aptitude aux fonctions de Direction** : 24 favorables, 3 avis défavorables. Ces 3 peuvent contacter l'IEN adjoint pour plus d'explications.
- **Formation initiale** : aucune situation de PIFIR, une seule démission (en septembre). Une OS en annonce une autre à venir très prochainement.
Pour les futurs Fonctionnaires Stagiaires (ex-PES), à 100 % ou à 50 % sur le terrain (selon titulaires d'un master MEEF ou pas), accompagnés en tutorat + 10 à 12 jours de formation sur temps de classe.
SNUDI-FO : les 14 ETP annoncés au CTA comprennent-ils ces postes de FS ou sont-ils en plus ?
Réponse du DASEN (plus que sibylline) : Ce sont des moyens supplémentaires pérennes. La question est : qui y met-on ?.....

***Commentaires du SNUDI-FO** : nous demanderons lors du CTSD que ces 14 ETP soient des postes supplémentaires, hors contingent FS, et devant élèves. Là sont les besoins !*

- **CAFIPEMF** : 13 PE titulaires sont en exercice ; 16 PE titulaires n'ont pas de fonction de formation.
Commentaires du SNUDI-FO : *si les missions et les rémunérations étaient plus attractives, les titulaires n'abandonneraient pas !*
- **Conseil de formation** : se réunira en juin
- **Formation des néo-directeurs** : ceux nommés à titre définitif ont eu 10 jours de formation (remplacement assuré par des M2 alternants en stage massé) et il reste 11 jours à proposer. Pour les directeurs nommés à titre provisoire, ils ont eu 1 jour de formation sur les 2 prévus.
UNSA : cette formation doit se faire avant la prise de fonction en juin.
DASEN : 15 contractuels permettront de poursuivre les constellations + formation des directeurs en juin (si la situation sanitaire s'améliore).
- **CAPPEI** : 2020/21, 12 candidatures, 7 retenues. Il n'y a que 3 candidatures pour les départs en formation 2022-23, sans doute à cause de l'apparition de la VAEP-CAPPEI (6 candidats pour le 1^{er} degré)
- **Rendez-Vous de carrière**
UNSA : est-ce qu'il est tenu compte de la situation actuelle lors de l'inspection en classe ?
IEN adjoint : jusqu'à présent, les IEN n'ont pas fait remonter de complications à ce niveau et ils tiennent compte de la situation.
L'IEN Haute-Lande complète : « Nous ne sommes pas non plus hors sol ! Nous connaissons la situation actuelle dans les écoles. »
- **Congé de Formation Professionnelle** : 11 demandes reçues pour un total de 71 mois alors que notre département ne reçoit que 42 mois (%tage de la masse salariale, décret de 1986).
OS : quels critères retenus ?
DASEN : les mêmes que les autres années (nature du projet, ancienneté, ...).
SNUDI-FO : Nous demandons que les poursuites d'étude et que les renouvellements de demande soient favorisés.
DASEN : nous verrons
SNUDI-FO : il faut aussi prendre en compte les projets qui conduiront les collègues à changer de profession. Il faut leur accorder cette possibilité car c'est aussi l'esprit du congé de formation professionnelle
DASEN : nous prenons note de votre demande. Les réponses seront transmises aux intéressés dans la 2^{de} quinzaine de février.
- **Mouvement interdépartemental** : 134 participants, dont 122 demandes pour les Pyrénées Atlantiques.
- **Ruptures conventionnelles** : 10 demandes en 2020-21 et 4 acceptées. 6 nouvelles demandes reçues depuis septembre 2021, en cours d'examen.
- **Circulaire Temps Partiels** : quel est le taux de surcotation ? DIPER : inconnu pour l'instant.
- **Question particulière** sur un cas de collègue
- **problème de concentration de réunions** en cette période : GT carte scolaire et GTA à des dates identiques. Cela pose aussi le problème de la représentation des organisations syndicales.

Fin de la CAPD à 12h